



Fermeture
n°

SERVICE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Contrat d'abonnement eau potable (AEP) / assainissement collectif (EU)

Ne pas remplir la partie réservée à l'administration

Diamètre du compteur : 15 20 30 40 60 autre



PARTIE À REMPLIR PAR LE SOUSCRIPTEUR

Construction neuve oui non compteur à poser

INDEX D'ENTRÉE OBLIGATOIRE (chiffres noirs du compteur) :m³

Nom et prénom de l'abonné(e) :

Numéro de SIRET pour les sociétés :

Adresse :

Code postal : ville :

Résidence principale

Résidence secondaire

Numéro de téléphone : adresse mail :

Adresse de facturation (si différente) :

Nombre de personne dans le foyer :

Nouvel arrivant oui non

Propriétaire

locataire

Nom et prénom de l'abonné(e) précédent(e) :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse :

Code postal : ville :

Numéro de téléphone : adresse mail :

Date d'entrée dans les lieux :

Je m'engage, en qualité d'abonné(e), à me conformer aux règlements de service de l'eau qui m'a été remis lors de de la signature du présent contrat.

Le présent contrat doit être résilié par écrit par l'abonné(e).

En cas de contestation, vous avez la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends (article L. 133-4 du code de la Consommation).

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné au service de l'eau potable de la mairie de Serres, pour la finalité suivante : **facturation**. Les destinataires de ces données sont : le service de l'eau potable et la mairie de Serres, la trésorerie de Larnage Monteglin. La durée de conservation des données est le temps de gestion du service de l'eau. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez d'un droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à finances-eau@ville-serres05.fr. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Nota bene : veuillez nous contacter afin de retirer le dossier ou envoi par mail

Exemplaire à retourner accompagné de la copie recto verso de votre pièce d'identité

Ouverture du branchement à réception du contrat signé

Fait à Serres, le :

Signature :

Mairie de Serres – Service de l'eau potable et de l'assainissement collectif

1 rue du Portail – BP 2 - 05700 Serres

☎ : 04.92.67.03.50 - ✉ : finances-eau@ville-serres05.fr